

Accompagnement à l'élaboration d'un business plan

Intervenant :

Groupe Batt & Associés, 18 experts comptables et commissaires aux comptes

Durée, format et dates :

- Durée : 3h (2h en collectif et 1h en individuel)
- Format : collectif par visio puis accompagnement individuel en visio sur la base des chiffres propres à chaque entreprise
- Dates : 2h en collectif les lundis 07/12 ou 14/12/2020 de 14h00 à 16h00 + 1h en individuel, sur rendez-vous.

Prix moyen prévisionnel par entreprise participante :

- De 1 à 3 entreprises = 750 €
- De 4 à 6 entreprises = 406 €
(au lieu de 2 270 €, tarif initial)

Public : Dirigeants, responsables financiers, commerciaux.

Inscriptions :

Avant le 27 novembre 2020, via le lien ci-dessous.

Rappel :

L'adhésion au PLAB Grand Est est requise pour participer à ses actions et profiter de ses services.

Compte tenu de l'engagement financier pris par le PLAB Grand Est, toute inscription sera ferme et définitive et sera facturée, même en cas d'annulation de dernière minute.

JE M'INSCRIS

■ Un business plan, pourquoi ? :

Dans le contexte sanitaire actuel, un **business plan** va servir à démontrer que votre entreprise produit toujours de la valeur de manière pérenne. Il détaille votre projet (quoi, quand, comment, avec qui) et prouve qu'il est viable financièrement. C'est un document de communication et de stratégie, qui servira à maintenir la confiance de vos banquiers, investisseurs et autres partenaires.

■ Objectif de cet accompagnement :

- Définir les hypothèses de ventes et de chiffre d'affaires qui en résultent,
- Identifier les charges d'exploitation correspondantes et les incidences sur la masse salariale,
- Elaborer un business plan sur 5 ans, sur un support type Excel, qui permettra également de mesurer les possibilités de remboursement du PGE (prêt garanti par l'Etat).

■ Déroulement et résumé du contenu :

Formation collective :

- Elaborer des prévisions d'activité : hypothèses ventes et CA
- Déterminer le niveau des charges d'exploitation : matières premières, sous-traitance, matières consommables, frais généraux et de personnel (*Identifier les pistes d'économies pour préserver la rentabilité ou limiter les pertes. Focus sur les échéances crédit-bail et les loyers immobiliers*).
- Définir les investissements obligatoires et ceux à différer : investissements de remplacement, productifs, informatiques.
- Estimer l'évolution de son besoin de fonds de roulement : acomptes clients et règlements, règlements fournisseurs, purement dettes et charges sociales décalées depuis mars 2020.
- Définir le montant du PGE à amortir et vérifier ses modalités de remboursement possible avec repositionnement des échéances.
- Comparaison des échéances avec la capacité d'autofinancement pour rembourser tous les emprunts et le PGE.

Formation individuelle :

Elaboration d'une base de business plan personnalisée sur Excel à partir des données réelles du participant avec l'assistance d'un expert-comptable.

***NB:** Une communication préalable du dernier bilan, des récapitulatifs des échéances des emprunts/credits-bails et amortissements prévisionnels des immobilisations est impérative.*

Nous espérons que cette action collective répondra à vos attentes et comptons sur votre participation.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations : 03 29 94 01 03 & contact@plab.org